



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maintien

Question au Gouvernement n° 3969

Texte de la question

AUTORITÉ DE L'ÉTAT

M. le président. La parole est à M. Philippe Meunier, pour le groupe Les Républicains.

M. Philippe Meunier. Monsieur le ministre de l'intérieur, le désordre s'est installé dans le pays.

Un député du groupe Les Républicains. Eh oui !

M. Philippe Meunier. Les forces de l'ordre en paient le prix, et l'image de la France à l'international s'en trouve une fois de plus affaiblie. En laissant les casseurs et les incendiaires s'emparer de la rue, aidés en cela par le laxisme d'une justice désarmée après le passage de Christiane Taubira (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen*), vous laissez le pourrissement s'installer au cœur de nos cités.

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues !

M. Philippe Meunier. Jour après jour, la loi est bafouée et les forces de sécurité se savent condamnées par la faiblesse du Gouvernement et l'absence d'autorité au plus haut sommet de l'État.

Deux événements d'une gravité extrême symbolisent votre échec.

Tout d'abord, à Nantes, terrain de jeu de toutes les violences des zadistes de Notre-Dame-des-Landes, où un CRS a été littéralement lynché, François Hollande est coupable d'avoir conforté la présence de ces barbares en refusant d'engager les travaux de construction du nouvel aéroport. Maintenant, il s'agit pour le Président de la République non seulement de condamner ces violences, mais également d'en assumer la responsabilité.

Ensuite, à Paris où, pour éviter une tentative d'homicide par incendie, un policier courageux s'est défendu à mains nues parce qu'il sait qu'en utilisant son arme, il aurait été accablé par les prétendues bonnes consciences de gauche (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. – Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains*),...

M. Olivier Faure. Ça va pas non !

M. Philippe Meunier. ...dernier soutien de ce gouvernement à la dérive.

Il est grand temps de rappeler à tous ces délinquants que nos policiers et nos militaires ont le droit d'utiliser leur arme de service quand leur vie est menacée, pour que force reste à la loi.

Ces derniers jours, la situation s'est considérablement dégradée, et le mitraillage scandaleux d'une permanence PS en est une illustration supplémentaire.

Monsieur le ministre, les Français n'en peuvent plus de cette chienlit. Allez-vous enfin prendre vos responsabilités en demandant la dissolution des groupuscules d'extrême-gauche, qui profitent de la faiblesse du Président de la République pour imposer leur violence et l'anarchie dans les rues de nos villes ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je pense que l'excès de nuance vous guette. *(Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur plusieurs bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste. – Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)* Je voudrais reprendre, un à un, chacun de vos propos.

J'ai rencontré ces policiers, notamment celui, extrêmement courageux, qui se trouvait dans la voiture et qui, par ses gestes, a fait montre d'une maîtrise qui fait honneur à la police. Vous auriez pu souligner à quel point il donne une belle image de la police de France *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur plusieurs bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine)* là où, par votre question, vous avez donné une bien vilaine image de ce qu'est la politique lorsqu'elle dérape. *(Exclamations sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)*

Lorsque je me rends – ce que je fais systématiquement – aux côtés des policiers de France qui ont été frappés, ils me disent qu'ils sont désolés d'entendre un certain nombre d'acteurs de l'opposition expliquer, avec outrage, que l'autorité de l'État est remise en cause alors qu'ils ont perdu 13 000 emplois, que leurs crédits ont été diminués de 17 % *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste)*, que les brigades anticriminalité et les pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie – PSIG – ont été désarmés faute d'avoir été rééquipés pendant des années. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. – Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Un député du groupe Les Républicains. Répondez à la question !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Les policiers et les gendarmes de France me disent qu'il sont particulièrement sensibles, alors qu'ils sont agressés, au fait que l'on ait pu interpellé près de 1 500 personnes, placer 1 000 personnes en garde en vue, et un certain nombre en détention, notamment celles qui ont agressé les policiers dans la voiture, ce que vous avez oublié de rappeler, oubliant ainsi de rappeler à quel point nous faisons preuve de fermeté.

Les policiers et les gendarmes de France sont capables de constater par eux-mêmes que c'est dans une loi présentée par le Gouvernement que des dispositions ont été adoptées pour leur permettre de faire face à des tueries de masse. Les policiers et les gendarmes de France sont capables de voir que c'est ce gouvernement qui corrige les manquements du gouvernement que vous avez soutenu. *(Mmes et MM les députés du groupe socialiste, républicain et citoyen se lèvent et applaudissent. – Huées sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3969

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mai 2016](#)